

PARLEMENT WALLON

SESSION 2017-2018

23 AVRIL 2018

LE PLAN WALLON DES DÉCHETS-RESSOURCES

AVIS COMMUN A.1346 DU CESW, CDD ET CWEDD RELATIF AU PLAN WALLON DES DÉCHETS-RESSOURCES (PWD-R) *

Exposé de M. Di Antonio, Ministre de l'Environnement, de la Transition écologique, de l'Aménagement du Territoire, des Travaux publics, de la Mobilité, des Transports, du Bien-être animal et des Zonings

Audition de Mme Nossent et M. Girardi, Présidente du conseil d'administration et Coordinateur de la COPIDEC

RAPPORT

présenté au nom de la Commission de l'environnement,
de l'aménagement du territoire et des travaux publics

par

M. Denis

Mesdames,

Messieurs,

Votre Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des travaux publics s'est réunie le lundi 23 avril 2018, afin d'examiner le Plan wallon des déchets-ressources et l'avis commun A.1346 du CESW, CDD et CWEDD relatif au Plan wallon des Déchets-Ressources (PwD-R) ⁽¹⁾.

⁽¹⁾ *Ont participé aux travaux* : MM. Culot, Denis (Rapporteur), Dodrimont, Mme Gonzalez Moyano, MM. Lecerf, Lenzini, Maroy, Mme Moynet (Présidente), M. Stoffels, Mme Waroux.

Ont assisté aux travaux : M. Daele, Mmes Defraigne, Morreale (Art. 47.3).
M. Di Antonio, Ministre de l'Environnement, de la Transition écologique, de l'Aménagement du Territoire, des Travaux publics, de la Mobilité, des Transports, du Bien-être animal et des Zonings.

I. AUDITIONS

Le 23 avril 2018, la Commission a entendu l'exposé de M. Di Antonio, Ministre de l'Environnement, de la Transition écologique, de l'Aménagement du Territoire, des Travaux publics, de la Mobilité, des Transports, du Bien-être animal et des Zonings relatif au Plan wallon des déchets-ressources et a procédé à l'audition de Mme Nossent et M. Girardi, Présidente du conseil d'administration et Coordinateur de la COPIDEC.

En application de la décision du Bureau du 13 juillet 2017, le rapport d'audition établi par une commission ou un comité reproduit le contenu du ou des comptes rendus intégraux de l'audition ou des auditions concernées.

Le compte rendu de ces auditions est consultable via le lien suivant: http://nautilus.parlement-wallon.be/Archives/2017_2018/CRIC/cric125.pdf, pp. 3 à 29.

II. RAPPORT

À l'unanimité des membres, il a été décidé de faire confiance à la Présidente et au Rapporteur pour l'élaboration du rapport.

Le Rapporteur,
J.-P. DENIS

La Présidente,
I. MOINET